



Arnex Infos n°I

MARS 2026

Bulletin d'informations officiel de la Commune d'Arnex-sur-Orbe



ARNEX-SUR-ORBE

Administration communale

Rue de la Gare 8 - 1321 Arnex-sur-Orbe

024 441 51 37- www.arnex-sur-orbe.ch

Greffe, secrétariat communal

greffe@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 ou sur rdv au 024/441 51 37

Bourse communale, service des finances :

bourse@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 ou sur rdv au 024/441 51 37

Contrôle des habitants, police des étrangers :

habitants@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 et de 17h00 à 19h00 – Jeudi de 9h00 à 11h00

Location des salles communales

location@arnex-sur-orbe.ch



Désaffectation partielle du cimetière

Conformément aux dispositions de l'article 70 du règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012, la Municipalité informe les personnes concernées que les tombes suivantes du cimetière d'Arnex-sur-Orbe seront désaffectées dès le 30 septembre 2026.

Les tombes n° 673 à 721 correspondant aux défunts des années 1960 à 1969 qui sont situées à l'entrée à droite du cimetière ; les urnes des défunts ensevelis dans la tombe n° 716 en 2007 et 2023 sont soumises à l'article 63, alinéa 2, du Règlement du 12 septembre 2012 (RDSPF).

Le plan de situation ainsi que la liste nominative des personnes inhumées dans les tombes concernées peuvent être consultés directement au greffe municipal.

Ces désaffectations s'appliquent par analogie aux urnes cinéraires qui auraient été inhumées dans ces tombes et concessions de corps.

Les personnes légitimées qui désirent récupérer les monuments, les entourages, les ossements ou les objets de garniture des tombes, peuvent en faire la demande par écrit à la Municipalité, jusqu'au 30 septembre 2026. Passé ce délai, la Municipalité pourra disposer librement de ces éléments, conformément à l'article 74, lettre c, alinéa 2 du même Règlement.

Pour toute information complémentaire concernant les tombes à désaffecter, vous pouvez contacter le greffe municipal par courriel à l'adresse greffe@arnex-sur-orbe.ch ou par téléphone au 024/441 51 37.

La Municipalité

Cultes de la Paroisse Joux - Orbe

29 mars	Vallorbe – Rameaux confirmation
3 avril	Arnex – Vendredi Saint
5 avril	Orbe
12 avril	Orbe – Pâques
19 avril	Essert-Pittet
26 avril	Orbe
3 mai	Arnex
10 mai	Orbe
14 mai	Agiez – Ascension
17 mai	Bavois
24 mai	Bofflens – Pentecôte
31 mai	Orbe
7 juin	Arnex
14 juin	Orbe
21 juin	Essert-Pittet
28 juin	Orbe – Dimanche Réfugiés
5 juillet	Agiez – Abbaye d'Agiez
12 juillet	Bofflens
19 juillet	Orbe
26 juillet	Orbe
2 août	<i>Renvoi culte dans la région</i>
9 août	Orbe
16 août	Arnex





LE POSTE MOBILE LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

URGENCE

117

ARNEX-SUR-ORBE

POSTE MOBILE 1

079 220 24 72

POSTE MOBILE 2

079 808 50 18

vendredi 27 mars 2026

Le matin

Poste mobile 2

poste-mobile.qdm@vd.ch



Prévention contre les arnaques

Les courriels malveillants

Le phishing ou hameçonnage reste l'une des menaces les plus répandues. Le principe est simple mais redoutablement efficace : un attaquant se fait passer pour une entité de confiance (administration, banque, collègue, fournisseur, etc.) afin de vous inciter à cliquer sur un lien malveillant, ouvrir une pièce jointe ou divulguer des informations sensibles.



Plusieurs indices ou éléments doivent vous mettre la puce à l'oreille.

1. Contexte – est-ce légitime que je reçoive ce courriel ?
 - a. Le sujet du message correspond-il à mon activité ou mes responsabilités ?
 - b. Ai-je récemment effectué une action qui expliquerait la réception de ce courriel ?
2. Ton – Le ton du message semble-t-il habituel ?
 - a. Le message cherche-t-il à me faire agir rapidement en évoquant une urgence, un problème ou un gain ?
 - b. Le contenu du message est-il inhabituel, trop bref ou peu professionnel ?

3. Expéditeur – L'expéditeur est-il bien celui qu'il prétend être ?

- a. Ai-je déjà interagi avec cette personne ou cette entité ?
- b. L'adresse mail est-elle correctement écrite ?

4. Lien suspect – Le message me demande-t-il de cliquer sur un lien ?

- a. En survolant le lien (sans cliquer), l'adresse affichée correspond-elle à un site connu ou s'agit-il d'un lien étrange ?
- b. Après avoir cliqué, suis-je redirigé vers une page inattendue, notamment une page de connexion ou de saisie d'informations ?

5. Actions à risque – Y a-t-il des pièces jointes ou des actions à risque ?

- a. Le courriel pousse-t-il à transmettre des informations sensibles (identifiants, codes, coordonnées bancaires, etc.) ?
- b. Me demande-t-on d'installer quelque chose sur mon ordinateur ?

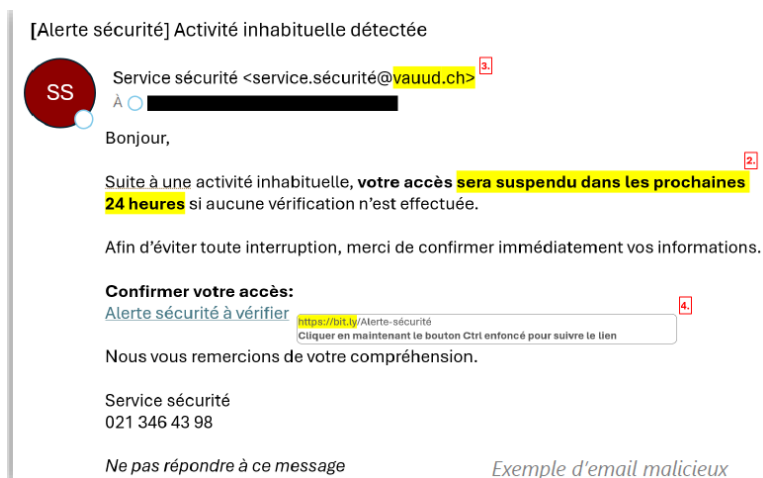
6. Que faire avec ce courriel ?

- a. Ne cliquez et ne répondez pas.
- b. Signalez-le comme « SPAM » ou courrier indésirable et/ou supprimez-le.

De manière générale, faites preuve d'une prudence accrue, en particulier lorsque vous êtes redirigé·e·s vers des pages de connexion vous demandant de saisir vos identifiants, ou toute autre information personnelle et sensible, que vous hésiteriez à donner ne serait-ce qu'à vos proches. La police, et les autorités en général, ne demandent jamais ce type d'informations par téléphone ou courrier électronique.

Exemple d'un courriel malveillant :

A y regarder du plus près, l'adresse électronique est bizarre (il y a deux « u »). Le contenu du courriel est incohérent, ou ne fait référence à aucun évènement vécu. En survolant les liens avec la souris sans cliquer dessus, on distingue une adresse (URL) qui n'a rien d'officiel.



Exemple d'email malicieux

Arnaque aux faux policiers / banquiers

Après une relative accalmie fin 2025, le nombre d'escroqueries à la fausse qualité repart à la hausse ces dernières semaines. Durant la semaine du 12 janvier 2026, la police a dénombré 24 cas de type faux banquiers-policiers, dont 12 tentatives, principalement dans les localités de Lausanne, Nyon et Savigny. Le préjudice total se monte à CHF 73'000.-, dont un cas lausannois pour un préjudice de CHF 43'000.- à lui seul.

Les auteurs ont adapté leur *modus operandi* en s'annonçant à la fois comme policier, mais aussi comme employé de banque ou personnel du CMS.

La police cantonale vaudoise recommande de prêter une attention toute particulière à nos données en ligne : les escrocs utilisent des informations figurant sur les annuaires électroniques, où les noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone des victimes potentielles figurent.

- Ne donnez aucune information personnelle ou bancaire à quiconque par téléphone ;
- Ne remettez pas vos cartes bancaires ou objets de valeur à un inconnu ;
- Raccrochez si le moindre doute survient quant à l'identité de l'appelant ;
- Appelez la police en cas de doute (117).

Consultez les pages de références de la police, du canton de Vaud ou de la Confédération : www.votrepolice.ch et <https://www.vd.ch/index.php?id=2019829>.

Faites usage de l'outil <https://checkawebiste.ibarry.ch/fr/home/Homeen> pour vérifier un lien suspect.



Dénoncez le cas sur la plateforme de l'Office fédéral de la cybersécurité.

<https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home.html>.

Recherché·e : bénévole de la boîte à livres

Les amatrices et amateurs de livres la connaissent bien.

Siégeant sur la place du village, elle qui naguère servait à téléphoner, elle abrite désormais les bouquins qu'on a aimés, et qu'on souhaite voir voyager de mains en mains.

De cabine à boîte à livre, un écrin de bleu et de vitres.

Ce que vous ignorez peut-être, c'est qu'une bonne âme s'occupe de garder les étagères ordonnées, rangées, aérées, et contribue au bon entretien de la « boîte à livres » de la Place du Village.

Cette petite main qui *travaille* bénévolement et dans l'ombre a décidé – avec raison – qu'elle avait fait son temps, et prend donc une retraite bien méritée.



La Municipalité, et tous les papivores du village, remercient chaleureusement Madame Brigitte Debieux pour ses bons et loyaux services !

La place est donc à repourvoir, et toute personne intéressée par cette tâche est invitée à se faire connaître, en adressant quelques lignes à l'administration communale, par courrier (rue de la Gare 8) ou par courriel (greffe@arnex-sur-orbe.ch).

L'entrée « en fonctions » reste à définir, mais le plus vite sera le mieux.

Avec le son, c'est mieux !

Un examen de contrôle de votre audition pourrait s'avérer bénéfique si vous vous reconnaissez dans l'une ou l'autre des situations ci-dessous.

La perte auditive n'est pas une fatalité

La perte d'audition se caractérise par des difficultés croissantes à entendre, interpréter et comprendre les sons qui nous entourent.

Les signes qui doivent vous alerter :

- Difficultés à comprendre les conversations dans les environnements bruyants.
- Besoin d'augmenter le volume de la télévision ou du téléphone.
- Sensation de brouillard auditif ou d'oreilles bouchées.
- Acouphènes ou sifflements dans les oreilles.

Les conséquences d'une surdité :

Le risque pour une personne malentendante est de progressivement s'écarter de la vie sociale et d'éviter au maximum les interactions avec son entourage. Plus généralement, on constate plusieurs conséquences à une perte auditive :

- Fatigue fréquente, maux de têtes, acouphènes, problème de stress, hypertension, perte d'équilibre ...
- Dépression, difficultés à se concentrer, sentiment de honte, perte de confiance en soi.
- Isolement et difficultés croissantes à communiquer.

Toute personne concernée est invitée à prendre contact avec Mme Mégane Magnenat (076 589 56 57), acousticienne chez Neolife Sàrl, www.neolife.ch.

Pour le cas où cette prestation venait à susciter un grand intérêt auprès de la population d'Arnex, une journée de dépistage pourra être organisée dans l'une des salles communales. N'hésitez donc pas à témoigner votre intérêt auprès de l'acousticienne, qui relayera l'information à l'administration communale.



Ateliers ouverts d'Arnex



Rejoignez-nous pour une nouvelle édition des Ateliers Ouverts d'Arnex !

Les Ateliers Ouverts, c'est un événement convivial, inclusif & créatif qui nous rassemble autour du travail des artistes et artisans du village.

Pour l'édition 2026 qui se déroulera le 30 mai de 10h à 17h, vous êtes cordialement

invité·es à participer :

- soit comme artisan·ne ou artiste pour ouvrir votre atelier ou proposer un espace d'exposition ou une expérience à vivre (danse, chant ; etc.)
- soit pour rejoindre l'équipe d'organisation.

Si vous souhaitez plus d'informations ou vous inscrire, n'hésitez pas à contacter :

Kathrin, par message whatsapp ou SMS au 079/ 239 51 92 ;

Isabelle, par message whatsapp ou SMS au 079/ 885 12 28.



Giron du Nord 2026

29 juillet au 2 août

Notre village s'apprête à vivre un moment fort de convivialité et de partage à l'occasion du Giron du Nord 2026. Cet événement, préparé avec enthousiasme, a pour but de rassembler toutes les générations autour d'animations, de rencontres et de découvertes.

Au fil de cette semaine, nous souhaitons mettre en valeur le dynamisme de notre commune et offrir un temps festif accessible à tous. Votre présence contribuera à faire de cette manifestation une belle réussite.

Séance d'informations

Nous avons le plaisir d'organiser une séance d'informations ouverte à tous.

Date : jeudi 23 avril 2026

Horaire : 19h30

Lieu : Place de fête

Ce moment sera l'occasion d'obtenir des informations précises et de poser vos questions.

Concours de décorations

À l'occasion des 5 jours de fête, nous invitons tous les habitants à participer à notre grand concours de décoration !

Laissez libre cours à votre imagination autour du thème « **Les fonds marins** ».

Un jury récompensera les trois plus belles réalisations.

À vos filets, prêts... décorez !

1er août

Venez célébrer la Fête nationale dans une ambiance conviviale !

Au programme :

Brunch, animations pour les enfants et feu d'artifice pour clôturer la journée en beauté.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif ensemble !

Bénévolat

Pour que notre manifestation soit une réussite, nous avons besoin de vous ! Même quelques heures de votre temps peuvent faire la différence.

Inscriptions :

www.gdn2026amex.ch



Communications diverses

Chers habitants,

Quel plaisir de partager ce mois de décembre avec vous, participants et habitants.

La surprise de découvrir les nouvelles créations ravit les personnes de tous âges.

Merci à vous de faire vivre le village.

Carole Monnier, Célia Roch et Amélie Bovet





A vos agendas ! La Fête du Jardin du collège d'Arnex aura lieu le jeudi 25 juin sur le temps de midi.

Plus d'infos suivront.

Les enseignantes et les élèves d'Arnex

Les prochaines collectes de sang auront lieu à :



Baulmes, Grande Salle

17 juin 2026 (17h00-20h00)

7 octobre 2026 (17h00-20h00)

Montcherand, Grande Salle

6 mai 2026 (16h00-20h00)

Vallorbe, Casino

28 septembre 2026 (17h00-19h30)

Agenda des manifestations

Dimanche 29 mars 2026

Concert-repas organisé par le Chœur mixte L'Avenir de Bavois – Grande salle

Samedi 18 avril 2026

Soirée annuelle de la Chorale des Coteaux de l'Orbe – Grande salle

Samedi 25 avril 2026

Giron choral de la Plaine de l'Orbe organisé par le Chœur mixte d'Arnex-sur-Orbe – Grande salle

Samedi 2 mai 2026

Bal Tchouin vol. 6.0 de la Jeunesse d'Arnex-sur-Orbe – En Bulande

Samedi 30 mai 2026

Ateliers ouverts de 10h00 à 17h00

Mardi 23 juin 2026 à 20h00

Conseil général – En Bulande

Jeudi 25 juin 2026

Fête du Jardin du Collège

Du 29 juillet au 2 août 2026

Giron du Nord à Arnex-sur-Orbe

Samedi 12 septembre 2026

Semi-marathon des Côtes de l'Orbe

Jeudi 10 décembre 2026 à 20h00

Conseil général - En Bulande

Samedi 12 décembre 2026 à 10h00

Vente de sapins organisée par la Municipalité

